

Kouass (Asilah, Maroc)

Campagne de fouilles 2011

Virginie Bridoux, Mohamed Kbiri Alaoui, Néjat Brahmi, Hédi Dridi, Hicham Hassini, Abdelfattah Ichkhakh, Halima Najj, Nathalie André et Solange Biagi

Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (INSAP, Rabat, Maroc), Ministère des Affaires étrangères et européennes (Paris) et École française de Rome (éd.)



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cefr/643>

DOI : 10.4000/cefr.643

ISSN : 2282-5703

Éditeur

École française de Rome

Référence électronique

Virginie Bridoux, Mohamed Kbiri Alaoui, Néjat Brahmi, Hédi Dridi, Hicham Hassini, Abdelfattah Ichkhakh, Halima Najj, Nathalie André et Solange Biagi, « Kouass (Asilah, Maroc) », *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome* [En ligne], Maghreb, mis en ligne le 19 décembre 2012, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cefr/643> ; DOI : 10.4000/cefr.643

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© École française de Rome

Kouass (Asilah, Maroc)

Campagne de fouilles 2011

Virginie Bridoux, Mohamed Kbiri Alaoui, Néjat Brahmi, Hédi Dridi, Hicham Hassini, Abdelfattah Ichkhakh, Halima Naji, Nathalie André et Solange Biagi

Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (INSAP, Rabat, Maroc), Ministère des Affaires étrangères et européennes (Paris) et École française de Rome (éd.)

NOTE DE L'ÉDITEUR

La campagne de fouilles 2011 a été réalisée avec la collaboration de Nathalie André, Solange Biagi, Néjat Brahmi, Hédi Dridi, Hicham Hassini, Abdelfattah Ichkhakh et Halima Naji.

La mission, codirigée par Virginie Bridoux et Mohamed Kbiri Alaoui était constituée de chercheurs-archéologues marocains et français (Solange Biagi, chercheur associé à l'UMR 8585, CNRS-Centre Gustave Glotz, France ; Néjat Brahmi, chercheur associé à l'UMR 8546, CNRS-ENS Paris Ulm, France ; Céline Brun, ingénieur d'étude, UMR 5138 CNRS-MOM, Lyon, France ; Hédi Dridi, professeur d'archéologie, Université de Neuchâtel, Suisse ; Hicham Hassini, conservateur du site archéologique de Lixus, Maroc ; Emeline Grisoni, chercheur associé à l'UMR 5608, TRACES, Toulouse, France ; Abdelfattah Ichkhakh, conservateur principal des monuments et des sites d'Essaouira-Mogador, Maroc ; Thierry Jullien, enseignant, Tanger, Maroc ; Séverine Leclercq, chercheur associé à l'UMR 8546, CNRS-ENS Paris Ulm, France ; Halima Naji, responsable à la division de l'inventaire du Patrimoine, direction du Patrimoine, Rabat, Maroc ; Adeline Pichot, chercheur associé à l'UMR 8546, CNRS-ENS Paris Ulm, France) une architecte-topographe (Nathalie André, ingénieur de recherche, CNRS-IRAA/UPPA, France) ; d'un dessinateur-topographe (Mohamed Alilou, Ministère de la Culture, Maroc) ; d'une restauratrice (Marine Biron, cellule conservation INRAP-Musée d'Aquitaine) ainsi que de six étudiants-stagiaires français, marocains, suisse et espagnol : Sarah Grégoire et Jean-Baptiste Pineau, étudiants en Master d'archéologie, Université de Montpellier ; Hajar Feddoul et Saoussane Yahia, étudiantes de 1^{ère} année à l'INSAP, Rabat ; Fanny Puthod, étudiante en Master

d'archéologie, Université de Neuchâtel ; Ricardo Leal Rodriguez, étudiant en Master d'archéologie, Université de Malaga. Quinze ouvriers marocains, recrutés sur place, ont par ailleurs contribué aux travaux de terrain durant toute la durée de la campagne.

- 1 La troisième campagne du programme quadriennal « *Recherches archéologiques franco-marocaines à Kouass* » s'est déroulée du 27 juin au 30 juillet 2011. En complément des soutiens institutionnels, la mission a bénéficié de l'appui du programme de l'ANR « EauMaghreb » (Paris), de l'UMR 8546 (CNRS-ENS Paris) et du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Rabat qui ont respectivement mis à notre disposition du matériel topographique et un véhicule. Les membres de la mission ont été gracieusement hébergés par les autorités locales, à Asilah puis à Had el Gharbia, et remercient Monsieur Aziz Idrissi et Madame Mezrioui Aziza, conservateurs du musée de la Kasbah à Tanger, pour l'aide apportée auprès de la Délégation du Ministère de l'Enseignement et de l'Éducation nationale de Tanger. Nous adressons également nos remerciements à Monsieur Aomar Akerraz, directeur de l'INSAP et Monsieur Abdallah Salih, directeur du Patrimoine culturel marocain, pour l'intérêt qu'ils portent à nos travaux. Monsieur Brahim Mlilou, conservateur-adjoint du site de Lixus, Monsieur Mustafa Azouga, chef de service à l'Agence urbaine de Tanger, Monsieur Abdelatif El Boudjay, conservateur du site de Ksar Sghir, Madame Layla Es-Sadra, enseignant-chercheur à IURS-Université Mohamed V-Souissi, Rabat et Monsieur Emanuele Papi, professeur à l'Université de Sienne, nous ont également fait l'amitié d'une visite.

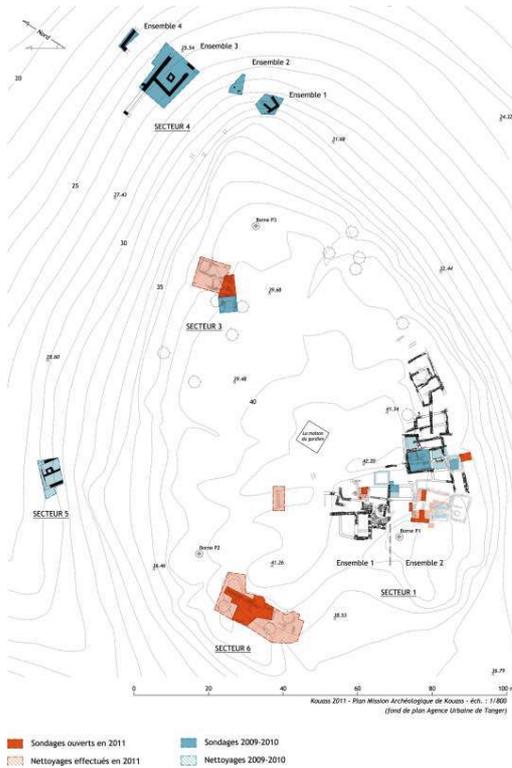
Le traitement et la restauration du mobilier

- 2 Cette année, une équipe s'est consacrée à temps plein à l'inventaire et au traitement du mobilier exhumé durant la campagne, en vue de mieux apprécier les grandes phases chronologiques du site et les faciès céramique leur appartenant. À cette occasion, et en vue de l'analyse archéométrique des céramiques recueillies à Kouass, des échantillonnages et des observations ont permis de tirer des conclusions préliminaires sur les pâtes.
- 3 Le « trésor » de Kouass, mis au jour l'an dernier¹, a par ailleurs fait l'objet d'un examen préliminaire par une restauratrice. Il s'est agi d'établir un diagnostic et d'amorcer un travail de nettoyage préalable à la stabilisation des bijoux qui constituent cette parure. Les premières réflexions avant l'élaboration des protocoles d'intervention visant à sa restauration et l'évaluation des besoins en termes de produits et d'outillages ont été consignées dans un rapport transmis aux autorités marocaines, au Ministère des Affaires étrangères et européennes et à l'École française de Rome.

Les fouilles archéologiques

- 4 L'équipe s'est attachée à poursuivre un certain nombre de travaux débutés lors des deux précédentes campagnes, en approfondissant ou en élargissant les fouilles menées sur la butte (zone 1), dans les espaces 19 et 23 du secteur 1 et dans le secteur 3 (fig. 1). Les espaces adjacents, dégagés dans les années 1960, ont fait l'objet d'importants nettoyages nécessaires à la compréhension de ces ensembles et à la mise en place d'une chronologie relative.

Fig. 1 - Kouass. Emplacements des fouilles.



- 5 Par ailleurs, trois nouveaux points de fouilles ont été implantés : le premier dans l'espace 7 du secteur 1 qui, nettoyé en 2009, offrait une perspective intéressante de travail ; le deuxième dans l'espace 11/14 du secteur 1 qui comprend des structures susceptibles d'appartenir au système défensif de l'établissement ; le troisième dans la tranchée Ouest ouverte par M. Ponsich dans les années 1960 et désormais baptisée secteur 6 (fig. 1).

Secteur 1 : espace 19

- 6 La fouille a concerné la partie sud de l'espace 19b (fig. 2).

Fig. 3 - Kouass. Niveau de sol US [2089].

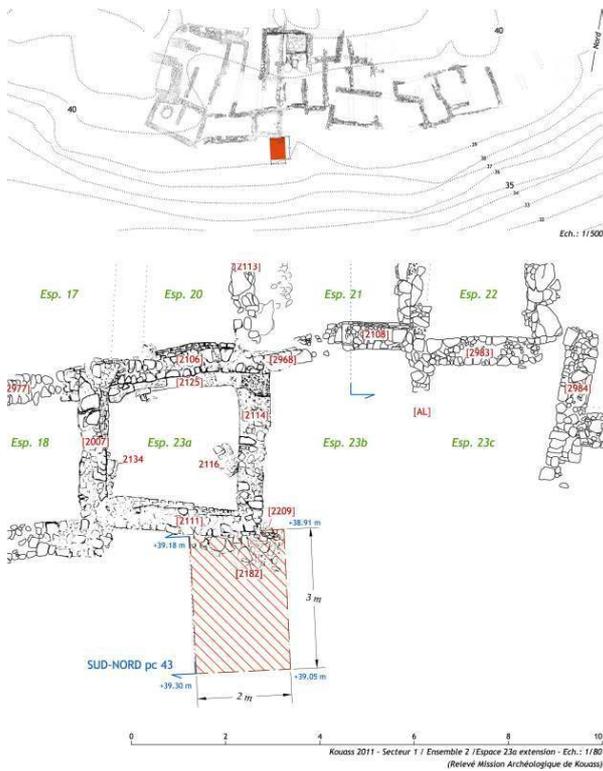


- 9 Sous ce sol ont été mises au jour les US 2174 (à l'ouest) et [2160] à l'est (fig. 3). Toutes deux s'appuient contre la structure rectangulaire [2094]. L'US [2160] présente les mêmes caractéristiques et la même mise en œuvre que l'US [2142]. Il pourrait donc s'agir d'un premier sol qui fonctionnerait avec la structure [2094] en élévation. Ce sol US [2160] est jointif de l'US 2174 dont il est séparé par une ligne de chaux blanche interprétée comme un enduit. On remarque par ailleurs qu'au sud, la structure [2094] semble s'encastrer dans le niveau US 2174 = US 2151 = US 2189 (terre grise cendreuse à l'aspect feuilleté, avec inclusions de charbon de bois). La dernière étape de la fouille a permis de constater que l'ensemble de ces niveaux, y compris la structure [2094], reposait sur un même niveau (US 2196).
- 10 La structure rectangulaire [2094] mesure au total 1,25 sur 0,98 m. Elle est composée d'un chemisage de plusieurs assises de briques crues posées de chant (module 0,28 x 0,15 x 0,12 m). La partie interne, qui mesure 0,98 x 0,65 m, contient une couche de terre limoneuse comportant des inclusions de chaux et de fragments de briques rubéfiées (US 2143). Elle couvrait un niveau blanchâtre (US 2190) fait essentiellement de chaux et de marne. Une brique crue (0,22 x 0,32 m) se positionne dans la partie nord, centrée selon l'axe nord-sud. Enfin, le fond de la structure devait être formé de briques crues posées à plat, sous lesquelles on retrouve le niveau grisâtre US 2196.
- 11 La signification de cette structure rectangulaire et sa datation restent actuellement très problématiques. En revanche, les travaux ont permis cette année de mettre en évidence la chronologie relative des aménagements successifs autour des structures décrites.

Secteur 1 : extension au sud de l'espace 23a

- 12 Un sondage de 3 x 2 m a été implanté à l'extrémité sud de la butte (fig. 4), dans l'axe de l'espace 23a où fut découverte en 2010 la parure de bijoux³.

Fig. 4 - Kouass. Sondage au sud de l'espace 23a.

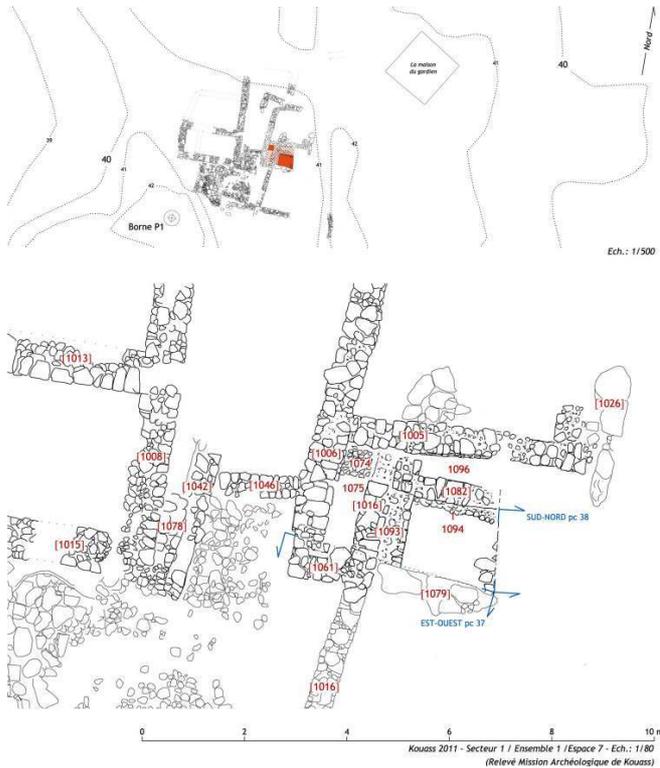


- 13 Les unités stratigraphiques identifiées, qui présentent toutes un pendage d'1 m nord-sud et de 0,20 m ouest-est au maximum, ont permis de distinguer cinq états différents.
- 14 L'état le plus ancien correspond à une structure composée de galets de l'oued liés à de la glaise. Il pourrait s'agir d'une plateforme qui aurait permis une extension du site aux dépens de la pente sud de la butte. S'ensuit la construction des murs [2111] et [2209] qui reposent sur cette terrasse aménagée. La relation entre ces deux murs reste toutefois impossible à saisir dans l'état actuel de nos investigations. Il semble en tout cas que le mur [2111] soit articulé avec les murs [2114], [2106] et [2007].
- 15 Après cette phase d'aménagement s'ensuit une phase de destructions successives (US 2181, 2188 et 2186). La couche de destruction la plus importante, l'US 2181, est interprétée comme la destruction probable de l'élévation en terre crue du mur [2111]. Elle comporte un grand nombre de coquillages non consommés, ce qui suggère que cette élévation était en terre massive prélevée dans un milieu lagunaire. La phase de destruction est scellée par un sol (US 2185) sur lequel a été aménagé un foyer (US 2180). Le comblement de ce dernier (US 2183) est constitué d'une terre extrêmement cendreuse qui n'a fourni que très peu de mobilier.
- 16 Le dernier état observé est une destruction (US 2161 et 2171) dont la composition est semblable à celle de l'US 2181. Il pourrait donc s'agir également de destruction d'élévations en terre massive. Le mobilier, quasi-absent (quelques céramiques peintes, communes et modelées), ne permet pas d'assigner une datation précise.
- 17 Enfin, l'US 2150 et le sol US 2144, qui constituent une nouvelle phase, sont des unités stratigraphiques modernes liées aux fouilles des années 1960. On notera que l'US 2150 a livré un fragment du bracelet en argent pouvant appartenir à la parure mise au jour dans l'espace 23a.

Secteur 1 : espace 7

- 18 Cet espace, situé au sud-est de l'ensemble 1, est délimité par les murs [1005] au nord, [1006] à l'ouest, [1061] et [1079] au sud, la limite est étant artificielle (fig. 5).

Fig. 5 - Kouass. Espace 7.



- 19 La fouille de cette pièce, entamée en 2009⁴, nous a tout d'abord permis cette année de documenter pour la première fois à Kouass l'aménagement d'un foyer domestique préromain (US 1074). Il est situé dans l'angle nord-ouest de l'espace, creusé dans la couche US 1075, et passe sous les murs [1005] et [1006]. Il est construit à l'aide de parois d'amphores posées à plat et intercalées de galets plats. Le matériel recueilli permet de dater approximativement cette structure du V^e s. av.J.-C. grâce, notamment, à la présence d'amphores de type Maña-Pascual A4 (Ramon T-11.2.1.3.). Ce foyer, de dimensions réduites (0,60 x 0,70 m) et de facture simple, pourrait avoir une vocation artisanale.
- 20 Dans la partie orientale de l'espace, un sondage de 2 x 1,5 m a permis de mettre en évidence trois niveaux d'occupation : un sol datable du VI^e s. av.J.-C. (US 1099) et fonctionnant avec le mur [1093] ; un sol datable des V^e-IV^e s. av.J.-C. (US 1097) sans murs correspondants, vraisemblablement un rehaussement du premier niveau d'utilisation ; un sol datable des III^e-II^e s. av.J.-C. (US 1098), fonctionnant manifestement avec les murs [1082] et [1086].
- 21 Parmi les apports intéressants de ce sondage, on soulignera notamment l'identification d'une couche de marne très friable, couverte par les US 1083 et 1084, coupant le mur [1086] et encore visible sur les bermes sud et est (fig. 6).

Fig. 6 - Kouass. Sondage dans la partie orientale de l'espace 7.

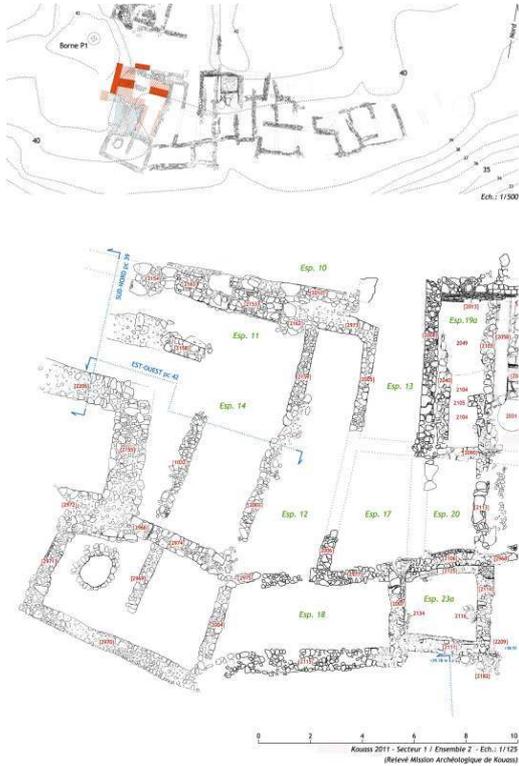


- 22 Cette terre marneuse et vierge a été observée dans plusieurs secteurs du site de Kouass. Comprise entre plusieurs couches archéologiques, elle est donc attribuable à une action anthropique et pourrait être mise en relation avec un travail de terrassement ou une activité artisanale non encore identifiée.

Secteur 1 : espace 11/14

- 23 Les espaces 11 et 14, situés à l'extrémité nord-ouest de l'ensemble 2, sont limités au nord par le mur [2154/2163/2153/2162], au sud par les espaces 15 et 16, à l'est par l'espace 12 (fig. 7), à l'ouest par un talus formé non seulement par des couches anthropiques en place mais aussi par les déblais des fouilles effectuées dans les années 1960.

Fig. 7 - Kouass. Espace 11/14.



- 24 L'intervention dans cette zone avait un double objectif: d'une part, définir les chronologies relative et absolue des espaces étudiés en les mettant en corrélation avec le reste des unités composant les ensembles 1 et 2 du secteur ; d'autre part de préciser la nature du mur [2155] et de réexaminer l'ensemble de la structure [2154/2163/2153/2162] située au nord de l'espace 11. Le mur [2155] et les tronçons qui lui sont liés se distinguent par les matériaux et les techniques utilisés, ainsi que par leurs proportions, très imposantes en comparaison aux autres murs observables sur le site. Il pourrait ainsi s'agir d'un mur d'enceinte ou appartenant à une structure monumentale dont nous ignorons les limites et l'ampleur. Le mur [2154/2163/2153/2162] a pour particularité de séparer les ensembles 1 et 2, *a priori* sans aucune communication entre les deux, exception faite d'une porte condamnée signalée dans le relevé effectué en 2009 par M. Kbir Alaoui⁵. Après un nettoyage qui a permis une définition plus précise des structures déjà reconnues, un espace de fouilles a été circonscrit dans un rectangle de 2,20 x 4,86 m, le long de la berme ouest de l'espace 11/14.

Fouille de la berme ouest (fig. 8)

- 25 Sous un niveau superficiel est apparue une couche de remblai (US 2157) épousant en coupe une forme d'entonnoir.

Fig. 8 - Kouass. US 2157.



- 26 Les couches sur lesquelles ce remblai s'appuie aussi bien au sud comme au nord (US 2164 et US 2193) sont couvertes par des couches brunes compactes correspondant à des dépôts constitués suite à une phase d'abandon. L'US 2157 coupe l'ensemble de ces couches et correspond vraisemblablement à un comblement formé à la suite d'une spoliation, manifestement celle du mur [2158].
- 27 La fouille des dépôts en place à l'ouest de l'espace 11 a permis de mettre en évidence deux couches de destruction (US 2164 et US 2193) traversées par le remblai US 2157. L'US 2164 repose sur un niveau de cendres et de charbon de bois (US 2176) attesté uniquement au sud-ouest de la berme ; d'autres traces sont visibles contre le mur [2206]. Il couvre directement une couche assez compacte (US 2177) qui peut être identifiée à un sol. Le niveau d'occupation (US 2200) situé sous la couche de destruction US 2193 était composé d'une terre grise cendreuse comportant des traces de charbon de bois, assez compacte et bien localisée entre la berme et le mur [2154] contre lequel elle s'appuie. Ce niveau serait l'équivalent du niveau d'occupation US 2176/2177 et d'un autre niveau matérialisé par quelques traces disparates (US 2194) relevées au-dessous du remblai US 2157.

Sols et couches de destruction

- 28 La mise en évidence de niveaux anthropiques antérieurs à des phases constructives (les murs [1032] et [2158]) est d'un grand intérêt, d'autant plus que les fouilles antérieures ont souvent atteint les niveaux situés au-dessous même des talons de fondations des murs. On relève ainsi ces éléments :
- Au nord-est de l'espace 11, l'US [2162] repose sur un sol fait de galets de taille moyenne et situé à la cote 39,84 m.
 - Les vestiges d'un autre niveau de sol (US 2210) sont visibles sous une mince couche jaunâtre s'appuyant contre le mur [2159].
 - À quelques mètres au sud-est, un sol de terre battue (US 2199) a été localisé sous le mur [2003], à ses extrémités sud et nord. À ce dernier endroit, les traces d'un sol épais de 0,08 à

0,10 m, couvertes par une couche de destruction fortement rubéfiée, et matérialisées par un horizon de terre battue et de petites pierres posées à plat et incendiées, sont visibles sur une longueur de 1,10 m. Sous le mur [1032], et plus exactement à l'extrémité nord de son parement est, d'autres traces sont perceptibles. Il semble s'agir d'un même niveau d'occupation, antérieur à une phase constructive correspondant aux murs [2158], [1032] et [2159]. Les deux premiers murs présentent la même disposition : un soubassement qui repose sur la terre marneuse.

- Une autre situation s'offre à l'ouest de ce niveau d'occupation (US 2176). Il s'agirait d'une occupation tournée vers l'ouest des espaces 11/14 dont les vestiges, également visibles au nord-ouest, sont à rechercher sous le talus.

Chronologie relative

- 29 À l'issue des nettoyages et d'un premier examen des relations entre les structures, il paraît possible de présenter le phasage suivant.
- 30 Au premier état appartiennent les murs monumentaux [2155], [2972] et [2206], ainsi que les niveaux d'occupation US 2176-2177, 2200 et, peut-être, le tronçon de mur [2154]. Nous ignorons si les traces de sols localisées sous le bouchage [2162], sous le mur [2003] (US 2199), sous le mur [1032] et la destruction avec incendie (US 2204) reconnue sous le sol US 2199 appartiennent à cette phase ou constituent un état plus ancien.
- 31 Le deuxième état est représenté par les couches de destruction visibles au nord et au sud de la berme ouest (US 2164 et US 2193), coupées par le remblai US 2157. Elles ont livré un faciès céramique caractéristique du III^e s. av. J.-C. sans pour autant pouvoir préciser davantage (amphores Maña-Pascual A4/Ramon T-12.1.1.1., céramiques punisantes de « type Kouass », céramiques communes de la forme A.II.1.1⁶, céramique à engobe rouge tardif, céramiques culinaires...).
- 32 Le troisième état correspondrait à un programme d'aménagements et de remaniements, matérialisés par le mur [2159] et le mur ou le placage de mur [2153], puis l'US [2162] (bouchage ?), délimitée entre les murs [2153] et [2159], et le bouchage US 2163.
- 33 Dans le quatrième état, le mur [2974] ferme l'espace 11/14 au sud. Les espaces 15 et 16 illustrent ainsi une extension urbaine vers le sud.
- 34 Le cinquième état correspond à une nouvelle phase constructive à laquelle appartiendraient les murs [1032], [2158] et peut être le mur [2003].
- 35 Le sixième état correspond à l'abandon des espaces, illustré par le remblai US 2157, vraisemblablement issu de la spoliation du mur [2158] et que le matériel récolté permet de dater de l'époque médiévale. S'y ajoute un éboulis de pierres (US 2156), localisé entre les US [2206] et US [2158], qui remonte à cette même époque.

Secteur 3

- 36 L'objectif de cette campagne visait en particulier à dater les structures mises au jour par M. Ponsich au nord-est du sondage ouvert en 2009⁷. Pour ce faire, la zone fouillée a été étendue à une surface de 10 x 5 m (fig. 9 et 10) et les structures de la tranchée de M. Ponsich ont fait l'objet d'une analyse préliminaire. Les résultats obtenus, associés à ceux des campagnes 2010 et 2011, nous permettent de distinguer quatre états évolutifs.

Fig. 9 - Kouass. Secteur 3. Emplacements fouillés.



Fig. 10 - Kouass. Extensions des précédentes campagnes de fouilles.



- 37 Un premier état, le plus ancien jusqu'ici, est représenté par un ensemble de structures sur le flanc est, caractérisées essentiellement par l'utilisation de moellons quadrangulaires soigneusement parementés et jointoyés : murs [3040], [3050], [3043] et fort probablement [3042]. Le mur [3040], limitant l'ensemble du côté nord, demeure le mieux conservé (onze assises de moellons de 0,80 m de haut et 0,58 m de large). Par rapport aux murs de l'état

postérieur, ces murs sont bien fondés sans que l'on puisse dire s'il s'agit de véritables fondations ou de soubassements. Malgré l'absence d'élévations au vrai sens du terme, l'idée de l'emploi de la terre (briques crues ou pisé) n'est pas à exclure étant donné l'ampleur de la terre de construction exclusivement jaunâtre. Le mur mitoyen [3050] et les murs [3042]-[3043] attestent à eux seuls de la présence de quatre espaces (ou petites pièces) qui se développent assurément du côté oriental. Le mur [3074], mis en évidence au sud de la pièce 7, largement au-dessous des murs [3048] et [3060], s'avère une limite du côté sud. À l'ouest, le mur passe au-dessous de [3053] et conserve deux assises de moellons d'une largeur de 0,50 m (parement nord) sur une hauteur de 0,25 m. Sur la troisième assise sont conservées deux briques crues séparées par un joint vertical grisâtre. Les traces repérées dans l'espace 1, sur les parois ouest et sud, attestent la présence d'un sol d'occupation très charbonneux, surmonté par un remblai épais d'au moins 0,70 m, au-dessous des murs [3075] et [3041]. À cet état appartiennent aussi les structures repérées en 2010 et situées au-dessous du mur [3006] (murs [3022] et [3023]). Aucune datation ne peut être avancée à l'heure actuelle pour cette première structuration.

- 38 À un deuxième état correspondent des structures situées essentiellement dans la partie ouest et sud-est de la tranchée de M. Ponsich et suivant la même orientation que celles de l'état antérieur. Cet ensemble cohérent se prolonge vers le côté sud, au-delà même de la berme sud de l'extension, comme le suggère le mur [3051] limitant à l'est les pièces 3 et 4. La partie nord de ce mur a été spoliée, vraisemblablement à l'époque médiévale. Cet épierrement nous a permis de constater la présence d'un horizon marneux, mélangé d'une terre limoneuse, aménagé intentionnellement pour mieux asseoir le mur, phénomène déjà observé dans le secteur 4^s et l'espace 7 du secteur 1 (*supra*). C'est au cours de cet état que l'on peut parler de distribution interne, du moins du côté sud-est où des ouvertures se faisant face ont été localisées. Outre les premiers éléments de compréhension sur la circulation, les observations nous amènent à souligner l'existence d'ouvertures condamnées et de murs tronqués dans la pièce 7 et celle d'un dallage en partie démonté au cours des fouilles des années 1960 dans la pièce 4. Force est de constater que les creusements ont déchaussé quasiment toutes les pièces au-delà des niveaux d'utilisation. La lecture des parois et des coupes dans la tranchée de M. Ponsich permet néanmoins de constater, à côté du niveau présumé du dallage, sur la paroi sud de la tranchée et à l'aplomb du mur [3051], deux niveaux de foyers, également identifiables dans le sondage Est-extension (US 3071) et au-dessous du mur [3048], et qui sont comparables à la structure de l'espace 7 du secteur 1 (*supra*). Les couches de destruction (US 3057 et US 3072) fouillées dans l'axe de la tranchée des années 1960 et au-dessus du mur [3051] fournissent un *terminus ante quem* du II^e s. av. J.-C. pour cet état (présence d'amphores Maña-Pascual A4/Ramon T-12.1.1.1.).
- 39 Au cours de la troisième phase sur laquelle nous possédons davantage d'informations chrono-stratigraphiques et architecturales, une nouvelle orientation générale est mise en place. Les murs sont orientés nord-ouest/sud-est, alors que ceux des états antérieurs sont axés quasiment nord-sud. Cette nouvelle structuration, composée au moins de deux espaces, a supplanté certains murs de l'état antérieur comme en fait foi le mur [3047] qui repose immédiatement sur le mur [3051], ou encore les murs [3047]/[3061] (un seul et même mur en partie détruit par la tranchée des anciennes fouilles, sur environ 2 m de sa longueur) qui efface le mur antérieur [3048] / [3060]. À ces deux structures, il convient d'ajouter le mur [3029], mal conservé et en partie défoncé par le creusement de la fosse

islamique US 3018 et entièrement comblé par le remplissage US 3016. La datation et la signification architecturale de ces structures ne sont pas encore permises. Cependant, l'extension des travaux à l'est confirme nos conclusions chronologiques à l'issue de la campagne de 2010 comme le prouve le matériel contenu dans le sol d'occupation US 3033 (amphores Maña C2b, Dressel 1B...). Il est à rappeler ici que la datation de la dernière occupation est fournie également par le matériel trouvé dans la couche US 3021 (campagne 2010) et qui renvoie à un contexte chronologique datable entre 50 et 30 av. J.-C.

- 40 La quatrième phase est marquée essentiellement par des fosses-dépotoirs islamiques, dont trois ont été identifiées au cours des campagnes précédentes (US 3009, US 3018 et US 3020)⁹. Cette année, le dégagement d'une partie du remplissage de la fosse « tranchée » US 3018, recouvrant le mur [3029], a en fait permis de relever l'existence d'au moins trois fosses creusées en enfilade, l'une à côté de l'autre. Quatre autres fosses ont été mises en évidence dans la zone de l'extension (US 3031, US 3063, US 3068 et US 3036), ainsi que le foyer US 3064. L'US 3036 est la seule fosse qui soit jusqu'ici localisée au nord, dans le palier inférieur (espace 3). Par ailleurs, au nord-est, non loin de la pente, se dresse le mur [3039] situé en hauteur par rapport à la totalité des murs de la terrasse inférieure. Ce mur noyé dans une terre noire est *a priori* attribuable à cette phase, au même titre que les murs [3075] et [3041], lesquels dessinent la limite ouest d'une pièce, voire même de deux. Enfin signalons que dans le sondage Est-extension, il a été possible de distinguer deux niveaux de fosses correspondant à deux niveaux d'utilisation témoignant d'une occupation dense et continue (sol d'utilisation US 3030 et fosse 3031 ; fosses-dépotoirs supérieures (US 3009, 3018, 3020, 3062 et 3068). Il est à rappeler que le faciès du matériel de l'un et l'autre niveau renvoie, en l'état actuel de l'étude, à un contexte du XIV^e s.

Secteur 6

- 41 L'objectif de cette campagne était d'enquêter sur la « tranchée Ouest » de M. Ponsich, située sur une pente assez douce, au nord de l'actuel sentier d'accès au site. Cette zone, baptisée secteur 6, a été divisée en plusieurs espaces distincts : une tranchée nord-sud (espace 1) menant à deux espaces quadrangulaires contigus (respectivement espace 3 et 4). Une petite tranchée est-ouest (espace 2) débouchant dans l'espace 1 correspond à la limite sud de la zone (fig. 11).

- 43 Dans l'ensemble 1, nos fouilles ont concerné un carré d'environ 7,50 x 5,50 m, délimité au sud par la berme nord de l'espace 2, à l'ouest par la berme est de l'espace 1 et au nord par la berme sud de l'espace 3. Cette zone, épargnée par les fouilles anciennes, offrait l'opportunité de documenter la séquence stratigraphique supérieure du site. La berme sud de l'espace 3 en particulier paraissait prometteuse car chargée de plusieurs niveaux de tessons érodés mélangés à de petits moellons, des galets et des ossements qui nous ont incités très rapidement à évoquer l'hypothèse de recharges de rue.
- 44 Sous la couche d'humus, un mur est-ouest, large de 0,80 m et visible sur 3,90 m de long (US [6016]) est apparu. Seule la première assise, constituée de deux blocs taillés (dimensions moyennes : 45 x 40 cm) et de galets arrangés en un pseudo-*opus spicatum* peu soigné a été conservée. Au nord de ce mur, sous deux couches d'accumulation (US 6011 et 6017), nous avons mis au jour un niveau de blocs posés à plat, évoquant un dallage (US [6023]). Il reposait sur une fine couche de terre noire qui a livré de la céramique médiévale. Le dégagement de ce dallage a permis de mettre au jour le parement ouest d'un mur légèrement courbe, d'orientation nord-sud (US [6024]), composé d'un soubassement de blocs taillés (25 x 45 cm en moyenne) et d'une élévation conséquente en galets (7 à 12 assises observées pour une hauteur de 0,71 m).
- 45 À l'ouest du mur US [6054], le « dallage » US [6023] et le remblai (US 6030) sous-jacent scellaient une fosse d'époque médiévale (US [6038]). Cette fosse tronquait les niveaux inférieurs, chargés de tessons roulés, d'ossements et de petits moellons. Une seconde fosse, implantée immédiatement à l'ouest de la première et presque entièrement entaillée par les travaux de M. Ponsich, est également apparue. Le manque de temps ne nous a malheureusement pas permis d'atteindre les niveaux de tessons roulés. Ces niveaux, antiques, témoignent des derniers états d'une rue que nous avons identifiée à l'occasion de nos travaux dans l'espace 3 (US [6048]).
- 46 L'espace 3 se présente comme une cavité quadrangulaire de 12 x 6,50 m. Les nettoyages préliminaires ont permis de constater que des niveaux archéologiques étaient préservés sous le niveau actuel de circulation. La berme ouest est constituée dans sa majeure partie par le mur [6013] et sa reprise vers le sud US [6045], prolongés par les déblais des fouilles anciennes. Au nord, le mur [6013], bien conservé et visible avant le début de nos travaux, a été documenté sur une longueur de 4 m et une hauteur maximale de 1,30 m. Son parement visible est fait de galets taillés superposés sur environ 20 assises (dont 14 au-dessus du soubassement). Il n'a pas été possible de déterminer ni son épaisseur ni sa limite nord.
- 47 Du côté est de l'espace 3, le mur nord-sud (US [6014]) repose sur une épaisse couche de briques crues caractérisée par des joints à base de chaux. Ce mur prolonge l'US [6024] à partir de la berme sud sur une distance de 3,30 m avant de faire un coude vers l'est.
- 48 Dans le prolongement nord du mur [6014], la poursuite du dégagement a laissé apparaître un mur sous-jacent US [6025], légèrement décalé vers l'est. Ce mur se prolonge sur 8 m jusqu'à la berme nord de la tranchée. D'une largeur maximale de 0,70 m, il était recouvert d'une couche argileuse et compacte (US 6019) qui a livré deux fragments de céramique attique dont l'un à figure rouge. Ces tessons retrouvés sur les dernières assises en pierre du mur [6025] indiquent ainsi le V^e s. av. J.-C. comme date possible pour l'élévation en brique crue. Un peu plus au nord, sur le même mur (à partir de 3,50 m du retour de l'US [6014]), une élévation en galets est conservée sur 8 assises et 4,50 m de long

(US [6046]). On relèvera que les assises supérieures ont glissé vers l'ouest, formant un renflement.

- 49 Le décapage de la zone située entre les murs [6013] et [6025] a permis de mettre au jour un niveau de recharge de rue (US 6027 prolongée au nord par US 6033) visiblement non perturbé par les fouilles anciennes. Ce niveau, observé sur 4,35 x 5 m, est limité au sud par une bande d'argile jaune reposant sur deux dalles de taille moyenne et, à l'est, par une bande d'argile jaune et le mur [6025]. À l'ouest, la bande d'argile jaune qui le borde apparaît plus large et suggère que le mur [6013] ne constituait pas une limite pour cette recharge comportant un mélange de galets, d'ossements, de coquillages, de pièces métalliques et de tessons de céramiques qui suggèrent une datation des III^e-II^e s. av. J.-C.
- 50 Dans la perspective de disposer d'une séquence stratigraphique entière pour le secteur 6 et de compléter ainsi celle qui a été livrée par l'ensemble 1 (voir ci-dessus), un sondage de 1 x 1 m a été pratiqué dans cette rue, contre le mur [6025]. La première couche (US 6035), composée de céramiques roulées, d'ossements, de galets et de coquillages, peut être datée de manière préliminaire du tournant III^e-II^e s. av. J.-C. En dégageant cette même couche, une large dalle (0,90 x 0,70 x 0,15 m), posée de chant contre le mur [6025], est apparue. Une telle mise en œuvre n'est pas sans rappeler le mode de construction du mur [1003] dans le secteur 1, même si la taille et la forme de ce renfort sont différentes. Ce souci de protection de la base des murs s'observe ailleurs, notamment dans le monde punique comme l'atteste l'usage d'empâtements pour conforter certains îlots du quartier « Hannibal » à Carthage (II^e s. av. J.-C.)¹⁰. La deuxième couche (US 6037) était nettement différente. Composée de briques d'argile fondue et de cailloux, elle comportait nettement moins de céramique. Elle reposait sur une épaisse couche d'argile jaune, extrêmement peu chargée en matériel (US 6039). Cette couche semble identique à celle qui recouvrait le mur [6025], 6019, et fait vraisemblablement partie d'une élévation qui s'est écroulée. Sous cette couche, un niveau marqué par des nodules de charbon, de cendres et d'argile rubéfiée, associés à une accumulation de couleur brune (US 6041) est apparu (phase d'abandon ?). Cette couche couvre un niveau de près de 0,12 m d'épaisseur, chargé de tessons, d'ossements, de galets et de coquillages rappelant les recharges du niveau supérieur (US 6042). Ce niveau a été daté provisoirement du tournant V^e-IV^e s. av. J.-C. Enfin, le dernier niveau atteint (US [6047]) est un dallage soigné (dalles irrégulières mais assez bien ajustées de 0,55 x 0,40 m en moyenne), visiblement contemporain de la construction du mur [6025], du moins de la pose de la dalle de renfort.
- 51 Les travaux dans le secteur 6 nous ont permis d'établir une chronologie relative, extrêmement précieuse pour la compréhension du site :
- 52 En premier lieu, deux phases d'occupation médiévale ont pu être documentées dans l'ensemble 1 : la première caractérisée par le creusement d'une série de fosses (au moins deux) et la seconde par la mise en place d'un « dallage » (US [6023]). Ces deux phases devraient être mieux datées à l'issue de l'étude du matériel médiéval. En second lieu, le sondage sur la rue nous a permis d'observer une succession de phases de construction (mur [6025] et dallage [6047]), de recharges, d'abandon, d'écroulement et de nouvelle utilisation avec recharge.

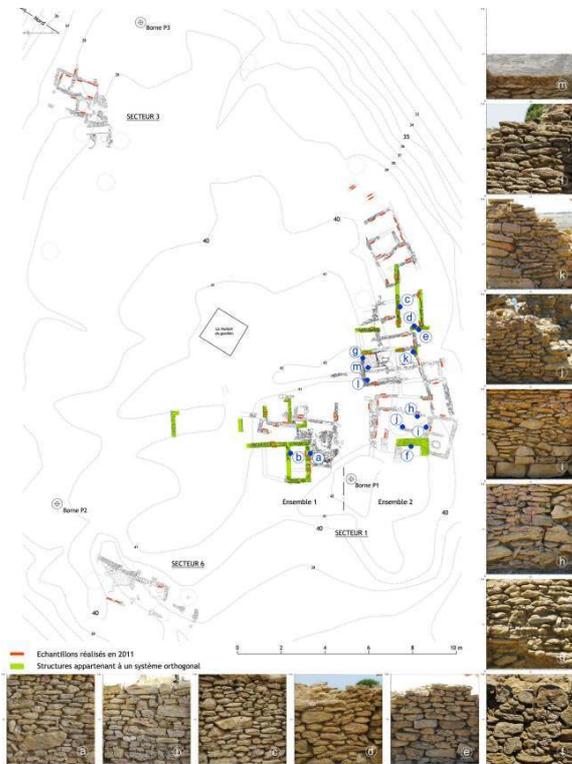
L'étude architecturale

- 53 Deux études architecturales ont été entreprises lors de la campagne 2011. La première a porté sur les structures de la zone de la butte, la deuxième sur les vestiges de l'aqueduc, situé à proximité du littoral.

Les structures de la zone de la butte

- 54 La campagne de cette année avait pour objectif la mise en place d'une méthode en vue de documenter et d'étudier l'ensemble du bâti conservé en élévation sur la butte.
- 55 Les fouilles réalisées dans les années 1960 par M. Ponsich ont mis au jour de nombreux espaces bien conservés, notamment dans les ensembles 1 et 2 du secteur 1 (fig. 13) où les élévations des murs atteignent parfois jusqu'à 2 m de hauteur.

Fig. 13 - Kouass. Fouilles du secteur 1, dans les années 60.



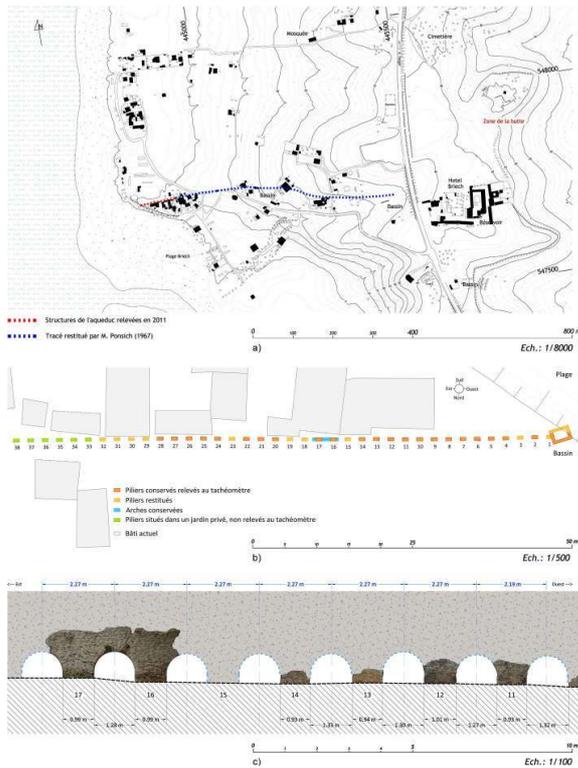
- 56 Encore visibles et bien conservés aujourd'hui, les murs sont cependant souvent masqués par la végétation et ré-enfouis à la base par les alluvions pluviaux. Le relevé systématique de chaque élévation demandait donc au préalable des travaux de défrichage et de nettoyage d'envergure, suivis de consolidations des murs afin de ne pas les exposer à d'ultérieures dégradations. En l'attente, nous avons opté pour la réalisation d'un échantillonnage orthonormé des maçonneries. Pour ce faire, nous avons utilisé un cadre d'1 m x 1 m, sur lequel ont été fixés un niveau et un fil à plomb. Placé à l'horizontal et à l'aplomb devant l'élévation, ce cadre nous a permis de réaliser rapidement une photographie orthonormée couvrant une zone de 1 m x 1 m pour chaque mur.

- 57 Les 70 échantillons réalisés cette année nous ont déjà permis de mettre en évidence la grande variété dans l'agencement et la forme des matériaux : blocs (petits et moyens) et galets taillés, assisés (échantillons a US[1015], b US[1013], c US[2027], d et e US[2984]) ; blocs de taille supérieure dégrossis sur la face de parement (échantillon f US[2155]) ; matériaux mixtes, dégrossis ou bruts (échantillons g US[2013] et h US[2003]) ; blocs moyens et petits galets bruts (échantillons i US[2974], j US[1032] et k US[2108]) ; gros galets dégrossis, assisés (échantillon l US[2092]) ; ou encore une élévation en briques crues sur un soubassement en galets (échantillon m US[2058]). Nous avons également pu établir des rapprochements sur les techniques de construction attestées en différents endroits du site. En effet, les échantillons a, b, c, d et e, provenant des structures appartenant à la trame orthogonale identifiée dans le secteur 1, présentent des similitudes (fig. 13).
- 58 Ces premiers résultats, enrichis par une étude pétrographique et par les données stratigraphiques acquises dans les sondages effectués, nous permettront ainsi d'élaborer une typologie des maçonneries à l'échelle de la butte, qui pourra contribuer à établir une chronologie des espaces construits et à cerner l'évolution des techniques de mise en œuvre.

Les vestiges de l'aqueduc

- 59 Encore bien conservé dans les années 1960, l'aqueduc a été étudié et publié par M. Ponsich¹¹. Situé à 800 m de la butte sur le rivage atlantique, cet ouvrage, construit en petits galets de l'oued, se compose d'une partie sur arche et d'une partie souterraine. M. Ponsich en a dressé un relevé d'ensemble sur lequel il indique la partie sur arches (environ 190 m de longueur), le bassin à l'aplomb de la plage, le canal souterrain (environ 180 m de longueur), ainsi qu'un autre bassin à mi-parcours. Il restitue aussi un parcours probable de la conduite jusqu'à un point de captage moderne qu'il identifie comme la source.
- 60 L'objectif de la campagne 2011 était de rassembler la documentation existante et le relevé des structures encore visibles aujourd'hui dans un système géo-référencé. Nous nous sommes pour cela appuyés sur le plan de l'actuel cadastre (système Merchich), aimablement fourni par l'Agence urbaine de Tanger. Ce travail de recalage nous a permis de superposer nos relevés et le plan d'ensemble dressé par M. Ponsich au cadastre actuel (fig. 14a).

Fig. 14a - Kouass. Superposition des relevés actuels, du plan ancien de Ponsich et du cadastre.



- 61 Nous avons ainsi remarqué que le cadastre mentionne deux bassins non loin du tracé restitué de l'aqueduc, le long duquel M. Ponsich localise un bassin et une source. Nous nous proposons donc de rapprocher ces données et d'identifier les « bassins » du cadastre, l'un au bassin mentionné par l'auteur et l'autre à la source. Les parcelles étant accessibles, des vérifications de terrain seront faites lors de la prochaine campagne.
- 62 Englobés dans une petite agglomération balnéaire, les vestiges de l'aqueduc sont aujourd'hui très arasés. Nous avons cependant réussi à identifier, outre la seule arche visible, vingt bases de piliers, dont cinq présentent encore des départs d'arches, qui ont été relevés au tachéomètre (fig. 14b). Six autres bases, situées dans un jardin privé, ont été mesurées au décimètre. Les restes du bassin qui surplombe la plage sont ensevelis sous la végétation et la partie sud s'est écroulée. Nous avons toutefois pu mesurer les angles et obtenir ainsi son orientation.
- 63 Dans l'optique de documenter avec précision le peu qu'il reste aujourd'hui de l'aqueduc, nous avons réalisé une couverture photographique orthonormée des élévations présentant un départ d'arche et de l'unique arche encore debout (fig. 14c). Il en ressort une précision notable dans la construction : les piliers mesurent de 0,93 m à 0,99 m, les arches de 1,27 m à 1,33 m, pour un entre-axe de 2,27 m dans un tronçon rectiligne. Une étude métrologique en cours devrait nous permettre de déterminer l'unité de mesure utilisée pour cette construction : coudée punique, coudée royale égyptienne, ou pieds romain ?

Conclusion

64 Outre les précisions obtenues sur le calage chronologique des différentes phases identifiées, l'un des apports conséquents de la campagne 2011 s'illustre dans le domaine urbanistique. Ainsi, la présence de structures monumentales et d'îlots organisés antérieurs au III^e s. av. J.-C., ainsi que la découverte d'une rue dallée datable dès les V^e-IV^e s. av. J.-C. attestent de l'existence précoce d'une trame urbaine. L'ensemble des éléments récoltés révèle une continuité d'occupation remarquable, faisant de ce site un pôle urbain d'importance, ce qui tranche singulièrement avec l'image communément admise d'un site mineur, sur le plan urbanistique du moins. La campagne 2011 incite par ailleurs à reconnaître l'occupation dense et continue qui caractérise le site à l'époque médiévale et que nous pouvons situer en l'état des recherches au XIV^e s.

BIBLIOGRAPHIE

Kbiri Alaoui 2007 = M. Kbiri Alaoui, *Revisando Kuass (Asilah, Marruecos). Talleres cerámicos en un enclave fenicio, púnico y mauritano*, Valence, 2007 (*Saguntum-Extra*, 7).

Lancel 1982 = S. Lancel (dir.), *Mission archéologique française à Carthage. Byrsa II. Rapports préliminaires sur les fouilles 1977-1978 : niveaux et vestiges puniques*, Rome, 1982 (*Collection de l'École française de Rome*, 41), p. 93-102.

Ponsich 1967 = M. Ponsich, *Kouass, port antique et carrefour des voies de la Tingitane*, dans *BAM*, 7, 1967, p. 369-405.

Ramon Torres 1995 = J. Ramon Torres, *Las ánforas fenicio-púnicas del Mediterráneo central y occidental*, Barcelone, 1995, p. 230-231.

NOTES

1. MEFRA 123-1, 2011, p. 342-343.
2. MEFRA 123-1, 2011, p. 340-342.
3. MEFRA 123-1, 2011, fig. 131.
4. MEFRA 122-1, 2010, p. 298-299.
5. Kbiri Alaoui 2007, p. 56, fig. 25.
6. Kbiri Alaoui 2007.
7. MEFRA 122-1, 2010, p. 300-301 ; MEFRA 123-1, 2011, p. 343-345.
8. MEFRA 123-1, 2011, p. 346-348.
9. MEFRA 123-1, 2011, p. 343.
10. Lancel 1982, p. 62.
11. Ponsich 1967, p. 369-405.

INDEX

institutions Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (INSAP Rabat Maroc), Ministère des Affaires étrangères et européennes (Paris), École française de Rome

AUTEURS

VIRGINIE BRIDOUX

AOROC (UMR 8546 CNRS-ENS) - virginie.bridoux[at]ens.fr

MOHAMED KBIRI ALAOUI

INSAP (Rabat, Maroc) - medkbirialaoui[at]hotmail.com

NÉJAT BRAHMI

UMR 8546, CNRS-ENS Paris (France)

HÉDI DRIDI

Université de Neuchâtel (Suisse)

HICHAM HASSINI

Conservateur du site archéologique de Lixus (Maroc)

ABDELFATTAH ICHKHAKH

Conservateur principal des monuments et des sites d'Essaouira-Mogador (Maroc)

HALIMA NAJI

Division de l'inventaire du Patrimoine, Direction du Patrimoine (Rabat, Maroc)

NATHALIE ANDRÉ

CNRS-IRAA/UPPA (France)

SOLANGE BIAGI

UMR 8585, CNRS-Centre Gustave Glotz (France)